

Actualités du SEVF...



L'année 2025-2026 fut bien remplie du côté syndical. Notre gouvernement employeur caquiste n'a pas été de tout repos, notamment avec les **multiples projets de lois adoptés qui s'attaquent directement au syndicalisme enseignant**. D'ailleurs, c'est ce même gouvernement qui tentera de se faire réélire en octobre 2026. Il s'agira d'une élection hyper importante puisqu'elle déterminera notre vis-à-vis patronal lors de la prochaine ronde de négociation nationale. Le choix de la population québécoise sera donc à surveiller!

Aussi, partout au Québec et pour notre Syndicat, plusieurs sujets ont été abordés par les médias en 2025-2026. Si nous sommes habitués d'entendre parler de la **pénurie de personnel**, de la **vétusté des établissements**, du **manque de services pour nos élèves ayant des besoins particuliers**, l'année 2025-2026 a mis en lumière ce qu'étaient les **ETC, équivalents temps complets**, puisque ces derniers ont été directement ciblés par notre gouvernement et ont fait en sorte que, dès le début de l'année scolaire, la gestion de ces ETC a pris toute la place, laissant de moins en moins de marge financière aux milieux mis à mal par ce **type de compressions budgétaires « nouveau genre »**. Parmi les autres sujets qui nous ont quelque peu surpris, notons **la propreté des élèves au préscolaire** – les changements de couches! – et **les fameuses buttes de neige à surveiller dans les cours d'écoles**. Aussi, certains autres sujets continueront d'attirer notre attention comme **l'intelligence artificielle** et **l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ)**.

Finalement, nous ne pouvons passer sous silence combien **la solidarité entre enseignantes et enseignants peut être fragilisée en cette période de pénurie de personnel, de manque de services pour nos élèves et de tâches toujours de plus en plus lourdes...** et ajoutons la reconnaissance souvent déficiente de l'employeur pour notre travail. **Cette même fragilité peut parfois se faire sentir pour nos futurs collègues, les stagiaires**. Le SEVF tient à rappeler que, pour construire une meilleure solidarité entre nous toutes et tous,

nous devons faire preuve de tolérance, de patience et de volonté pour respecter l'autre et pour l'aider. Des valeurs essentielles dans nos milieux de travail nous permettant de mieux vivre collectivement pour la réussite éducative de nos élèves et le maintien d'une vie professionnelle saine.

Il faudra s'en rappeler et probablement s'en reparler en 2026-2027 mais, en attendant, **profitons de l'été qui vient pour nous reposer, refaire le plein d'énergie, profiter de bons moments en famille et entre amis. Bonnes vacances et bon décrochage scolaire estival !!**

Affectations 2026-2027



Les différentes étapes pour les affectations 2026-2027 sont toujours en cours. Actuellement, l'employeur continue à accepter certains **mouvements volontaires** et des « **poste à poste** ». Vous retrouverez à la fin de ce bulletin d'informations la section « 1, 2, 3... Go! » qui fournit des dates importantes à retenir pour les affectations concernant le personnel enseignant à statut précaire et les personnes détenant un poste E2.

Aussi, notre employeur est toujours en train de travailler pour compléter **les tâches du personnel enseignant spécialiste au primaire**. Dès que le SEVF aura plus d'informations à ce sujet, il pourra répondre aux nombreuses questions de ses membres. Il en va de même pour **l'octroi des divers types de congés et la confection des tâches pour les postes E2** s'y rattachant : le SEVF poursuit sa vigilance auprès de l'employeur pour ces sujets.

Équité salariale

Document 2526-CD-035



La dernière et neuvième fiche portant sur l'équité salariale confectionnée par notre Centrale syndicale, la CSQ, a été présentée aux personnes déléguées lors du CD de juin. Cette fiche porte sur **l'outil d'évaluation des emplois** dans le cadre de la *Loi sur l'équité salariale*. Cet outil d'évaluation doit minimalement tenir compte des quatre grands facteurs suivants : les efforts, les responsabilités, les qualifications et les conditions de travail. Chacun de ces facteurs comprend des sous-facteurs qui serviront à établir la valeur des emplois en points d'évaluation pour mener à une pondération et à une estimation des écarts salariaux.

Les chemins qui mènent à l'équité salariale peuvent être fastidieux et peuvent prendre beaucoup de temps... mais il faut se rappeler que **notre employeur, le gouvernement, doit respecter une Loi qu'il a lui-même adoptée!**

Pour toutes les explications sur l'équité salariale, n'hésitez pas à consulter les neuf fiches produites par la CSQ, fiches que toutes les personnes déléguées de chaque établissement ont reçues cette année lors de leur participation aux divers CD.

Négociation locale



Le SEVF et l'employeur se rencontreront une dernière fois, pour l'année scolaire 2025-2026, pour une séance de négociation locale le 17 juin prochain. L'actuelle négociation locale n'est pas facile pour le SEVF puisque **notre Centre de services scolaire est constamment en mode « récupération » concernant nos droits**. En effet, il tente d'enlever plusieurs types de congés que nous pouvons toujours avoir le droit de demander, et ce, que ce soit au niveau des **congés sans traitement** ou des **congés pour « force majeure »**. Parmi les deux autres sujets d'importance que le SEVF devra défendre et mieux analyser : **les listes de priorité d'emploi** (l'inscription à ces listes pour nos membres) et **les coupures de traitement à la minute**.

Suite à la prochaine et dernière rencontre de l'année entre les parties patronale et syndicale, le SEVF rédigera un premier bulletin « *Info négo* » pour résumer les quelques rencontres qui ont eu lieu en 2025-2026. **Dès le début de l'année scolaire 2026-2027, le SEVF devrait notamment mettre à profit les personnes déléguées et ses membres pour réfléchir à la suite de cette négociation**. Que ce soit au niveau des offres patronales, des demandes syndicales importantes, d'un plan d'action et de mobilisation, toutes les réflexions seront importantes pour la suite de cet exercice pour lequel, rappelons-le, nous ne pouvons pas utiliser, comme moyen d'action-mobilisation, la grève.

Outil de travail du SEVF (agenda) 2026-2027

L'agenda fourni gratuitement par le SEVF (ou mieux connu sous le nom « Outil de travail quotidien ») sera encore disponible pour la prochaine année scolaire 2026-2027.

Les personnes déléguées sont actuellement en train de procéder à un sondage pour connaître le nombre d'agendas que le SEVF devra faire parvenir dans chacun des établissements. La livraison de ce précieux outil devrait avoir lieu d'ici le 19 juin prochain. À surveiller!

Recherche UQTR (Super enseignante)



L'automne dernier, près de 350 enseignantes du secteur des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire) ont répondu à un questionnaire d'une chercheuse de l'UQTR, madame Maude Bédard, qui s'intéressait au concept de « **Super Enseignante** ». Madame Bédard a pu présenter les premiers résultats de sa recherche lors du Conseil de déléguéEs du 2 juin dernier.

L'étude de madame Bédard vise à offrir un **éclairage motivationnel à l'identité de la super enseignante** (avec une échelle de mesure servant à évaluer la motivation des femmes à être des super enseignantes). Parmi les résultats de la recherche, deux facteurs de la super enseignante ressortent : la perfection et l'excellence. Ces deux facteurs



sont également étudiés en fonction de deux autres facteurs : l'autodétermination (l'autonomie de choisir) et la non-autodétermination.

Ces multiples facteurs sont analysés en fonction des conséquences sur **le bien-être au travail**. D'ailleurs, madame Bédard a également ressorti divers **degrés de sentiment de compétences des super enseignantes**. Son étude démontre également qu'il faut entre autres dissocier l'excellence du perfectionnisme.

Comme les travaux d'analyse des résultats ne sont pas complétés, nous ne pouvons vous offrir, pour l'instant, le document présenté lors du CD. Dès que les résultats finaux seront disponibles, nous pourrons vous les partager.

Sondage – Conseil de délégués (CD)

Document 2526-CD-036

Au moment d'écrire ces lignes, le SEVF analyse les résultats d'un **sondage effectué auprès des personnes déléguées qui ont participé aux CD en 2025-2026**. Ce sondage concerne plusieurs points : l'ordre du jour des réunions, les places dans la salle, les repas et consommations, les cartes-cadeaux pour des événements spéciaux ainsi que les moments pour tenir ces réunions.

Dès que les résultats seront complètement analysés, **le SEVF sera en mesure d'établir un calendrier de rencontres de ces Conseils de délégués pour l'année scolaire 2026-2027**. Ce calendrier sera envoyé aux personnes déléguées actuelles avant le 16 juin 2026.

Vie pédagogique

Document 2526-CD-034



Plusieurs points concernant la vie pédagogique ont été présentés lors du dernier CD de juin :

- Les diverses informations concernant **les libérations pour la correction des épreuves ministérielles** en 4^e et 6^e année du primaire ainsi qu'en 2^e et 5^e année du secondaire (*vous pouvez cliquer, < dans la colonne de gauche, sur le document remis aux personnes déléguées*).
- Le chantier actuellement en cours concernant **l'évaluation au service des apprentissages au secondaire**, chantier pour le personnel enseignant en français.
- L'adoption du **calendrier 2027-2028 du secteur des jeunes** a été effectué par le conseil d'administration de notre CSS. Une seule proposition d'amendement du SEVF a été acceptée : soit celle visant à déplacer la journée pédagogique du 17 au 24 mars. En ce qui concerne le congé du temps des Fêtes, il restera tel qu'il était proposé dans le document de consultation, soit la dernière journée de classe des élèves sera le 21 décembre, la 1^{re} journée pédagogique du retour des Fêtes, le 5 janvier et le retour des élèves en classe, le 6




janvier. La proposition du SEVF faisant en sorte que les élèves auraient terminé le 23 décembre a été jugée trop « tardive » pour le départ des élèves en congé, selon les propos recueillis auprès du Service des ressources éducatives (SRÉ).

- Finalement, lors du Comité des politiques pédagogiques du 26 mai dernier, le SRÉ a demandé au SEVF de rappeler à ses membres d'exercer **une rigueur particulière lors des sessions d'examens de fin d'année**. Le SRÉ a donné plusieurs exemples au SEVF de cas vécus dernièrement, cas qui pourraient mettre en péril la validité des examens faits. Il a rappelé qu'**un échantillonnage est fait par le Ministère pour des vérifications... et notre CSS fera également des vérifications par échantillonnage**. Il s'avère donc essentiel d'exercer notre professionnalisme en tout temps, et ce, jusqu'aux derniers moments de la présente année scolaire.



1, 2, 3... GO !

15 juin 2026	Assemblée générale : frais d'arbitrage <i>(en mode virtuel à 16h)</i>
16 juin 2026	Rencontre du personnel enseignant à statut précaire <i>(Club de golf Métabéroutin)</i>
26 juin 2026	Séance d'affectation des enseignant(e)s détenant un poste E2 (secondaire, adaptation scolaire et spécialistes). <i>(Au CSS sur rendez-vous)</i>
29 juin 2026	Séance d'affectation des enseignant(e)s de la liste de priorité pour les choix des postes E1 et E2 (secondaire, adaptation scolaire et spécialistes). <i>(Au CSS sur rendez-vous)</i>

5 août 2026	Séance d'affectation du personnel enseignant en poste E2 au préscolaire-primaire <i>(Au CSS sur rendez-vous)</i>
6 et 7 août 2026	Séance d'affectation du personnel enseignant (titulaire préscolaire et primaire) ainsi que pour l'offre de contrats prévus pour 2026-2027 (toutes les autres disciplines) <i>(Au CSS sur rendez-vous)</i>
12 août 2026	Séance d'affectation des contrats pour le personnel enseignant à l'Éducation des adultes <i>(Au Centre d'éducation des adultes des Forges, salle 2224, sur rendez-vous)</i>
	<p><i>Vous avez un questionnement concernant vos conditions de travail? Vous voulez émettre un commentaire à une personne représentante du SEVF?... Cliquez sur le lien suivant pour connaître les heures d'ouverture du centre administratif du SEVF, la répartition des dossiers entre les membres libérés et leurs coordonnées : https://sevf.ca/h/nous-joindre/.</i></p>